

Acte mis en ligne le :	16/11/23
------------------------	----------

Nombre de Membres	En exercice	Présents	Votants
	20	09	09

*Sans condition de quorum,  
car il s'agit d'une 2<sup>ème</sup> convocation faite de quorum à la 1<sup>ère</sup> convocation du 25 octobre 2023*

L'an 2023, le jeudi 09 novembre, à 18h30, le Conseil d'Administration du CIAS de Collines Isère Nord Communauté, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de COLL'in CIAS, sous la présidence de René PORRETTA, Président.

Secrétaire de séance : Alexandra THOMAS

*Présents* : CROS Robert, DECRETTE Bernard, DELAY Monique, FASSINOT Christine, MAGNARD Corinne, MICHA-FRACHON Valérie, MOREL Marie-Josèphe, PORRETTA René, THOMAS Alexandra.

*Absents* : ANGONIN Daniel, BULOT Marie-Françoise, CHARDON Véronique, DEVAUX Vanessa, EUGENIO Céline, GASS Julie, HORVATH Damien, HUGOU Isabelle, MAIRE Nicole, MAZAUD Gilberte, RIGARD Josiane.

#### BUDGET GENERAL 2024 DU CIAS COLL'IN COMMUNAUTE

*Classification contrôle de légalité : 7.1.1.1*

Conformément aux règles de la comptabilité publique, le budget des établissements sociaux et médico-sociaux gérés dans le cadre d'un CIAS, tels que la résidence autonomie « Les Pervenches », doit obligatoirement être un budget annexe au budget principal.

Le CIAS COLL'in Communauté ayant pour compétence exclusive la gestion de la résidence autonomie « Les Pervenches » (délibération du conseil communautaire du 07/11/2013), l'ensemble de son budget est affecté au budget annexe résidence autonomie « Les Pervenches ».

Le conseil d'administration, à l'unanimité, DECIDE :

- DE NE PROCEDER A AUCUNE INSCRIPTION BUDGETAIRE sur le budget général 2024 du CIAS COLL'in Communauté, la totalité des crédits étant affectée au budget annexe « résidence autonomie les Pervenches » qui constitue la seule et unique compétence du CIAS.
- que tout document y afférant.

*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.*

La (le) Secrétaire de séance	Le Président	Pièces jointes :
Alexandra THOMAS 	René PORRETTA 	